

## MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.

Il ne sent rien et ne se voit pas.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

Tous les ans, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

## SCOLAIRE / ENFANCE

Ecole Maternelle : Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 sont ouvertes pour les nouveaux élèves. Elles se font en deux temps : se procurer en Mairie et dès à présent, un formulaire de demande d'inscription. Puis, contacter la directrice de l'école maternelle, Mme LALANNE, par téléphone au 04.72.54.72.75 (lundi toute la journée), pour inscrire votre enfant.

Ecole Élémentaire : L'inscription à l'école élémentaire est obligatoire pour les enfants sortant de l'école maternelle de Chazay. Documents à remplir en Mairie. Pour information, coordonnées de Mme RATON, directrice de l'école élémentaire : 04.72.54.72.77

## CONSCRITS

Les classes en 3 seraient heureuses de vous accueillir dans les différentes décades pour faire la fête des conscrits dans les rues du village les 28 et 30 avril 2023 dans la convivialité et la bonne humeur !

Si vous n'êtes pas encore inscrits, contact : [herve.darges@orange.fr](mailto:herve.darges@orange.fr)

Président : Hervé DARGES 06 77 23 22 21.

Vente de brioches samedi 4 mars au matin.

## VENTE DE PIERRES DOREES

Notre commune cofinçant le Musée et l'Espace Pierres Folles, les propriétaires Chazéens assujettis à la taxe foncière peuvent acheter jusqu'à 10 tonnes de pierres par an, sur rendez-vous uniquement, le samedi de 8h30 à 11h30, du 4 mars au 30 novembre. Renseignements : Espace Pierres Folles au 07.69.06.71.44 et sur le site : <http://www.espace-pierres-folles.fr/>

## COORDONNÉES DE VOTRE DÉPUTÉ

Vous pouvez contacter Alexandre PORTIER, député de la circonscription à l'adresse : [contact@alexandreportier.fr](mailto:contact@alexandreportier.fr)

## AGENDA

**Mercredi 8 et**

**Jeudi 9 mars**

Balayage mécanisé des rues - **POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ, NE LAISSEZ PAS VOS VÉHICULES STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

**Mission Locale**

Jeunes de 16 à 26 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.  
Contact : 04 74 02 91 50

**Mardi 7 et 21**

**mars**

Ramassage du Tri sélectif

**Nuit du samedi 25 au dimanche 26 mars**

Passage à l'heure d'été

**Permanences adjoints sur RDV de 10h à 12h :**

Samedi 4 mars

**Séverine FELIX**

Sport – Vie associative – Salon du livre - Commerce et artisanat.

Samedi 11 mars

**Yves CHALANDON**

Affaires Scolaires – Conseil Communal d'enfants - Jeunes – Sécurité publique

Samedi 18 mars

**Hervé DARGES**

Urbanisme – Gestion des salles municipales - Accessibilité – Marchés

Samedi 25 mars

**Jean-Pierre DEBIESSE**

Voirie, bâtiment, Réseaux

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur niveau sonore, tels que tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ..., peuvent être effectués :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h00, et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h00 à 12h00, et de 15h00 à 19h00. Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Attention ! Les entreprises ne sont pas soumises à cette réglementation. Les artisans sont autorisés à travailler les jours ouvrables de 7h00 à 20h00. Les arboriculteurs, les viticulteurs et les agriculteurs ne sont astreints à aucun horaire, y compris les jours fériés. En ne respectant pas les horaires, le contrevenant s'expose à des sanctions, à savoir : une amende de 3<sup>ème</sup> classe à 68 €, des poursuites judiciaires.

## MANIFESTATIONS

- **INTERCLASSE** : Assemblée Générale, vendredi 3 mars à 20h, Maison des Associations.
- **SOU DES ECOLES** : Vide-dressing, samedi 4 mars, de 10h à 17h, salle Maurice Baquet.
- **NETTOYAGE DE PRINTEMPS** : Samedi 11 mars de 8h00 à 12h30. Travail en équipes de 8h00 à 11h00 : rendez-vous à 8h00, Sous le préau de l'école Jules Verne. Se munir de bottes, les gants et sacs seront fournis. Rassemblement de toutes les équipes à partir de 11h30 : rendez-vous à MARCILLY D'AZERGUES, salle des Fêtes - 100 avenue de la Gare. Casse-croûte offert et animations pour les enfants. Les enfants devront impérativement être accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable.
- **CLASSES EN 3** : samedi 11 mars à partir de 20h, bal des 20 ans, salle Maurice Baquet.
- **CLASSES EN 6** : dimanche 12 mars de 10h à 13h, Boudin artisanal, sur place ou à emporter, sous le préau de la Maison des Associations.
- **CLASSES EN 4** : vendredi 17 mars de 18h à 22h, Saint Patrick, sous le préau de la Maison des Associations. Musique, buvette avec vente de bières, de softs, de planches apéro et de frites.
- **TRÉTEAUX DU BABOIN** : Fusion des groupes Enfants & Ados : spectacle « 2180 c'est maintenant » de Sandrine Mourcely. Le vendredi 17 mars à 20h30 et le dimanche 26 mars à 15h. Salle Jeanne d'Arc. PAF : 8 € tarif plein – 5 € tarif réduit (-12 ans et FNCTA)
- **ALTERN'INFO** : samedi 18 mars de 14h à 20h, dimanche 19 mars de 9h à 19h : 34<sup>ème</sup> Foire bio miel et compagnie. Salle St Exupéry. Entrée gratuite. Contact : 04 72 54 60 62. Site : [www.alterninfo.org](http://www.alterninfo.org)
- **TRÉTEAUX DU BABOIN** : Groupe des adultes : spectacle « Une famille peut en cacher une autre » d'Yvon Taburet. Le samedi 18 mars et le vendredi 24 mars à 20h30. Le samedi 25 mars à 17h00. Salle Jeanne d'Arc. PAF : 8 € tarif plein – 5 € tarif réduit (-12 ans et FNCTA)
- **CLASSES EN 2** : dimanche 19 mars de 10h à 14h, Tartiflette, sur place ou à emporter, sous le préau de la Maison des Associations. Réservation possible au 06 74 25 03 92. Vente de tartiflette, bières bio, crêpes, fromages de Savoie.
- **LA GRANDE LESSIVE** : La Municipalité de Chazay vous invite à participer à la Grande Lessive du 23 mars qui aura lieu Place de la Platière. Le thème de cette édition est « Ma cabane et / est la tienne ». Cette manifestation consiste à exposer des dessins sur des fils installés sur la Place de la Platière. Vous trouverez tous les détails pratiques pour exposer votre réalisation sur le site internet de la Mairie.

### Numéros utiles : (Dimanches et jours fériés)

#### Médecins de garde en Mars :

Dim 05: Dr MASSON (Quincieux) 04 78 91 17 57  
Dim 12: Dr GUITTON (Chazay) 04 78 43 02 76  
Dim 19: Dr VANTILCKE (Chasselay) 04 28 29 42 07  
Dim 26: Dr YAHIA (Les Chères) 04 78 25 90 60

#### Pharmacies de garde :

Dimanche 05 mars : CHESSY  
Dimanche 12 mars : ANSE  
Dimanche 19 mars : CHAZAY D'AZERGUES  
Dimanche 26 mars : LACENAS